

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 08 août 2016 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents

Mesdames : Thérèse Sirois – Agathe Drouin – Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et de développement et monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de juillet 2016;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets et de développement Madame Andrée-Anne Caron;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
 - a) Autorisation de signature contrat hiver avec le MTQ;
 - b) Acceptation du prix du calcium;
 - c) Fauchage ;
 - d) Asphalte ;
- 9- Tournoi de l'Association des pompiers de l'Est du Québec inc.;
- 10- Événement en blanc 2016 ;

- 11- Avis de motion – Modifiant le code d'éthique et de déontologie des éluEs municipaux en ajoutant l'article 5.8 – Interdiction de faire l'annonce lors d'une activité de financement politique.
- 12- Avis de motion – Modifiant le code d'éthique et de déontologie des employéEs municipaux en ajoutant l'article 5.8 – Interdiction de faire l'annonce lors d'une activité de financement politique.
- 13- Questions diverses :
- A) Drapeau;
- B) Nouveaux pompiers;
- C) Colloque de zone;
- D) Demande de commanditaire – duchesse des pompiers;
- E) Ordinateur bibliothèque;
- 14- Période de questions (15 minutes);
- 15- Levée de l'assemblée.

2016 - 085

IL EST PROPOSÉ par Mme Agathe Drouin;
 APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2016 – 086

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
 APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le procès-verbal du mois de juillet 2016 soit accepté tel que présenté.

COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2016

Hydro Québec	Éclairage des rues	100.24	Accesd
Bell Canada	Tél. bibilothèque	80.04	Accesd
Régie inter. Des déchets	Enlèvement des ordures	3 050.90	Accesd

Entrepôt produits bureau	Poudre pour imprimante	192.01	accesd
SADC	Gala de l'entreprise	167.98	4189
Denise Dubé	Petite caisse	392.93	4190
Agro Envirolab	# 126203	54.04	4191
Air liquide	# 57119, 18162, 18416	761.57	4192
Asn Machinerie	# 29372	59.05	4193
Groupe Dynaco Pohé,	# 39665, 40029, 40643	108.39	4194
Buanderie R. du Loup	# 470280	27.59	4195
Buro Plus	# 82344	49.57	4196
Centre Hydraulique L B	# 40067	160.30	4197
Clermont Ruest	# 7703	154.53	4198
Dickner	# 21014233	350.55	4199
Editions juridiques FD	# 320376	77.70	4200
Fonds d'info sur territoire	# 201601819293	8.00	4201
Garage Jacques Lamonde	# 2673, 2681, 2736, 2746	299.20	4202
Groupement forestier	# 25309	1 885.86	4203
Jacques Larochelle	# 42443, 42595, 52259	1 366.80	4204
J. A. St-Pierre	# 102014060	63.18	4205
Jean-Roch Roy	# 12199	3 822.93	4206
Rémi Lévesque	# 01	47.56	4207
Lionel Charest & fils	# 51954, 52262, 52563	183.50	4208
Macpek	# 4840, 4844, 5741, 6061, 6611	342.51	4209
Denis Massé	# JX16-02	55.88	4210
MRC de Témiscouata	# 201600795	1 917.03	4211
Peterbilt Atlantic	# 45301, 45302, 45385	185.16	4212
Pétroles R. Turmel	# 164542, 4773, 5741	241.30	4213
Pieces d'auto M. Michaud	# 5313-112431	36.86	4214
Publi-Print	# 8805	281.81	4215
Raymond Chaboth	# 1360422	845.07	4216
Chèque annulé		0.00	4217
Servitech	# 32811, 32891	2 857.63	4218
Spécialités électriques	#337737	413.80	4219
Surplus Général Tardif	# 80798, 82167, 83066	399.70	4220
SEAO	# 15277745	11.82	4221
Guy Thibault	Maire suppléant	207.72	4222
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	138.48	4223
Épicerie chez Nancy	# 3216, 50836, 24967	47.92	4224
Denise Dubé	Petite caisse	282.84	4225
Infotechq	# 201700059	494.39	4226
Admq	Colloque de zone	60.00	4227
Élodie Beaulieu	Commanditaire	25.00	4228

Denise Dubé	Petite caisse	241.22	4229
Salaire	juillet	11 280.67	accessd
Carmen Massé	mairesse	415.45	accessd
Yan Marceau	Conseiller	138.48	accessd
Thérèse Sirois	Conseillère	138.48	accessd
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	accessd
	Total des dépenses \$	34 662.12	

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2016, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2016 – 087

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
 APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

**SIGNATURE DU CONTRAT DES CHEMINS MUNICIPAUX AVEC LE
 MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

2016 – 088

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
 APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise la mairesse, madame Carmen Massé et la directrice générale, madame Denise Dubé à signer le contrat d'entretien des chemins d'hiver avec le ministère des transports du Québec.

Le contrat est d'un prix global forfaitaire de trente-six mille trois cent vingt-deux dollars et quarante sous (36 322,40 \$).

PRIX DES ABRASIFS - MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2016 – 089

IL EST PROPOSÉ par Mme Agathe Drouin;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte le prix des abrasifs de sept dollars (7,00 \$) la tonne incluant le chargement et le transport au site d'entreposage.

RÉPARATION DES FISSURES SUR CHEMIN PRINCIPAL

2016 – 090

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse refaire les fissures (3 endroits) dans l'asphalte sur le chemin Principal. Le montant est de onze mille cinq cent soixante et treize dollars (11 573,00\$). Le montant sera payé avec le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM).

ÉVÈNEMENT EN BLANC 2016 – FONDATION DE LA SANTÉ DU TÉMISCOUATA

2016 – 091

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse un don de trente dollars (30,00\$) à la Fondation de la Santé du Témiscouata qui organise l'événement en blanc afin de démontrer notre engagement pour le maintien des services de santé au Témiscouata.

AVIS DE MOTION – MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX EN AJOUTANT L'ARTICLE 5.8

Avis de motion est donné par madame Thérèse Sirois, qu'à une séance subséquente, sera présenté un projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des éluEs municipaux en ajoutant l'article 5.8 – Interdiction de faire l'annonce lors d'une activité de financement politique

AVIS DE MOTION – MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX EN AJOUTANT L'INTERDICTION DE FAIRE L'ANNONCE LORS D'UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POLITIQUE.

Avis de motion est donné par madame Thérèse Sirois, qu'à une séance subséquente, sera présenté un projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux en ajoutant l'interdiction de faire l'annonce lors d'une activité de financement politique

INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE ADMQ

2016 – 092

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte l'inscription de madame Denise Dubé au colloque de zone de l'ADMQ au montant de soixante dollars (60,00\$) à Notre-Dame-des-Neiges. Les frais de transport et de repas seront remboursés sur présentation de factures

COMMANDITAIRE – DUCHESSE DES POMPIERS

2016 – 093

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata donne une aide financière de trente dollars (30,00\$) à la duchesse des pompiers, madame Élodie Beaulieu

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 50, la mairesse déclare la levée de l'assemblée

Directrice générale

Mairesse